

# ATTESTATION DE PARTICIPATION

Je soussigné, **Jean Claude CHARRIER**, Directeur Régional du **CESI Pays Loire, Bretagne** à ORVAULT, responsable de la Formation :

## Etablir un constat des risques d'exposition au plomb

Certifie que :

### Monsieur Arnaud JACKYMSKI

a suivi la session du 3 décembre 2007 au 4 décembre 2007 au CESI d'Orvault, soit 2 jours de formation afin de pouvoir réaliser des constats des risques d'exposition au Plomb suivant la législation du 25 avril 2006.

Le programme de cette formation est conforme aux articles L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation définissant l'élaboration du **Dossier de Diagnostic Technique** dans le cadre de la protection de l'acquéreur immobilier.

En foi de quoi, la présente attestation lui a été délivrée pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à Orvault, le 4 décembre 2007.

Jean Claude CHARRIER  
Directeur Régional

